Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 17

Artikel: Lettre d'un veveysan à un parent habitant Londres
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-186398

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dix-neuvième année. N° 17 Samedi 23 Avril 1881

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :		PRIX DES ANNONCES :
SUISSE : un an . . . . 4 fr. — six mois. . . 2 fr. 50 ETRANGER : un an . . 6 fr. 60	On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.	La ligne ou son espace, 15 c. — Pour l'étranger, 20 cent.

Lettre d'un veveysan à un parent habitant Londres.

La lettre à laquelle nous empruntons les lignes suivantes a été écrite au temps de la révolution helvétique. La Suisse, à ce moment-là, livrée à la guerre civile, aux massacres, à l'incendie et au pillage exercés par l'armée française, était encore devenue le théâtre de la guerre étrangère. Pendant plus d'une année (d'octobre 1798 jusqu'en septembre 1799), les plus fameux capitaines du siècle, français, autrichiens et russes se firent une guerre à la fois savante et terrible autour du Gothard et dans les Alpes grisonnes et glaronnaises, s'en disputant les passages, les cols et les pics, comme si c'eût été autant de forteresses. Plus de 70,000 Français, autant d'Autrichiens, et 80,000 Russes, foulèrent presque en même temps le sol de l'Helvétie, saisie de surprise à la vue de la longue tunique rouge ou bleue, de la lance et du bonnet de pelisse du cosaque, monté sur un cheval de chétive apparence, mais rapide comme le vent.

«..... Il est impossible, dit la lettre en question, de se faire une idée de ce que les habitants de la vallée d'Urseren ont souffert. Pillés tour à tour par les Autrichiens, les Russes et les Français, ils ont vu leurs maisons livrées aux flammes, leur bétail conduit à la boucherie, leur foin et leur paille pris en réquisition ; ils ont été contraints d'aller souvent coucher au milieu des rochers, dans les cavernes, avec leurs familles, pour laisser leurs chaumières à la disposition du soldat. Le lait de quelques chèvres échappées au pillage, des végétaux et des fruits sauvages sont toute leur nourriture.

On rencontre sur les routes des prisonniers Autrichiens, pâles, exténués de fatigue et de faim ; plusieurs de ces infortunés sont blessés et se couchent sur le pavé du village, à l'ardeur du soleil. Ils sollicitent un peu d'eau pour rafraîchir leurs lèvres desséchées et demandent à Dieu la mort pour terminer leurs souffrances. Ce sont presque tous des Hongrois, que leur jeunesse rend dignes de pitié.

Durant le jour, ces pauvres soldats marchent à l'ombre des forêts. Pendant les nuits, qui sont très fraîches dans ce pays, ils allument de grands feux, auxquels il faut attribuer le plus grand nombre des incendies qui ont éclaté cette année dans diverses contrées de la Suisse.

Un autre spectacle non moins triste, est celui des corvées imposées aux habitants de cette vallée. Les succès des Français en Italie, ayant rendu l'éloignement des magasins préjudiciables à l'armée, les commissaires reçurent l'ordre de les faire passer au-delà des Alpes ; mais les bêtes de somme étant très rares, on exigea des paysans qu'ils transportassent les objets sur leur dos. Les chemins étaient remplis de ces pauvres gens, jeunes et vieux, femmes et enfants, marchant sous la conduite de sous officiers qui les rudoyaient.

. . . . . .

En te parlant de Château-d'Œx, j'ai oublié de te dire qu'une vingtaine de personnes de l'endroit vont émigrer en Amérique, pour y planter de la vigne, sur les bords de l'Ohio, encouragées par un de leurs compatriotes qui y est établi et qui a déjà essayé cette culture.»

Les lapsus et les coquilles.

On ferait des volumes avec les « lapsus » qui se commettent journellement. Chacun de nous est exposé, soit par distraction, soit par toute autre cause, à laisser échapper un mot estropié ou un anachronisme. Dans la vie privée cela a peu d'importance, parce que le parleur peut se reprendre aussitôt ; en public, au contraire, l'effet d'un lapsus est souvent désastreux, car les rieurs sont impitoyables.

Les gens qui parlent souvent en public, les avocats, les hommes politiques, les pasteurs, nous en donnent de fréquents exemples. Que de fois n'est-il pas arrivé à nombre d'entre eux, dans le cours d'une improvisation chaleureuse, de confondre un nom avec un autre. Un des plus jolis lapsus qui soit jamais sorti de la bouche d'un orateur est assurément celui d'un avocat célèbre défendant un journaliste coupable de quelque délit politique. Arrivé à la péroraison, il se tourna vers les jurés, et avec un geste plein d'autorité : « Faisons, messieurs, comme faisait une grande cité de l'*antiquité*. Dans ses murs, il y avait aussi des partis divers, des passions populaires, des hommes ennemis d'autres hommes ; mais il y avait par dessus tout des patriotes, et *quand le canon grondait*, quand la foudre s'avançait, on ne discutait plus, on ne s'occupait que du salut de la patrie. »

Cette manière de faire *gronder le canon* à Rome